



N°75 février2023

# APLOC info

Association des Plaisanciers de Loctudy  
Bureau du port de Plaisance  
29750 LOCTUDY

<http://www.aploc.org/>

[aploc29@gmail.com](mailto:aploc29@gmail.com)

## Assemblée Générale



### L'assistance attentive aux propos de Serge Guilloux nouveau maire de Loctudy

Jean Pierre EUGENE, président de l'APLOC, a ouvert l'Assemblée Générale de l'Association des Plaisanciers de Loctudy, en souhaitant la bienvenue à Monsieur Serge GUILLOUX, nouveau Maire de Loctudy, accompagné de ses adjoints Messieurs De PENFENTENYO et MASSONNEAU, et Madame Katia MARILLER adjointe du directeur des services techniques de la commune.

Jean Pierre EUGENE souligne la bonne santé de l'association, avec une progression régulière de ses adhérents à plus de cent et des finances saines. Après le bilan de la saison écoulée fait par les présidents de commission, les projets pour 2023 sont reconduits :

Des parties de pêche et des balades pour la commission Pêche Promenade,

Les sorties tous les samedis d'avril à novembre, du cabotage, des croisières en flottille pour la commission voile.

La reprise de l'opération Tous En Mer le 27 mai.

Il a aussi fait part de l'inquiétude des plaisanciers face aux augmentations répétées de la redevance, due aux travaux de remise en état du port, parfois non justifiés, qui sont à la charges exclusive des usagers.

Jean Pierre EUGENE remercie Monsieur le Maire pour son action en faveur d'un dialogue apaisé avec les plaisanciers.

Monsieur le Maire conclut, en affirmant son attachement à la concertation, à l'écoute des usagers pour faire fonctionner au mieux le port de plaisance de Loctudy.

## Les nouveaux élus au Conseil d' Administration



Le président Jean Pierre Eugene et les cinq nouveaux élus au Conseil d' Administration de l' APLOC.

De gauche à droite Jean Pierre Eugene, Michel Corre, Jean Noël Savin, Jean Michel Vandembulcke, Louis Folgoas, Gérard Teillier

## On va le faire

### Témoignage : croisière en Ecosse sur un voilier de 9 mètres



Un mouillage de rêve

Nous vous attendons nombreux à la présentation de sa navigation jusqu'en Ecosse par Jacques LE GALL

Vendredi 3 février salle de la capitainerie 17 heures,

---

## Stage Météo

Il reste quelques places pour le stage de météo côtière organisé par l' APLOC. Ce stage d'une journée, animé par une formatrice de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, aura lieu sur le site de Beg Rohu à Saint Pierre Quiberon le jeudi 23 mars 2023.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 5 février:  
auprès de Jean-Pierre Allardot: [jp.allardot@orange.fr](mailto:jp.allardot@orange.fr) et en déposant à la capitainerie un chèque de 40 € à l'ordre de l'APLOC. Ce chèque ne sera encaissé qu'après le stage.

---

## Tous En Mer samedi 27 mai 2023



Tous en mer a besoin de vous Skippers avec vos bateaux, équipiers, ou simplement pour donner un coup de main à terre, nous devons être nombreux pour assurer le succès de cette journée de partage.

Afin de l'organiser au mieux nous vous demandons de vous inscrire avant le 15 février.

Les bulletins d'inscription sont disponibles :  
[aplloc29@gmail.com](mailto:aplloc29@gmail.com)

## Ateliers matelotage



Atelier matelotage, avec Jacques Le Cossec,  
les samedis 18 février et 11 mars  
16 heures salle de la capitainerie.  
Inscrivez-vous : [aploc29@gmail.com](mailto:aploc29@gmail.com)

## Visite des Viviers de Loctudy



Une nouvelle visite des viviers est programmée le jeudi 16 février  
rendez-vous à 14h15 aux viviers.

Sylvain COSNARD animera la visite.

Le nombre de place étant limité, inscrivez vous auprès de  
Jackie DELAUNOIS :mail : [jackie.delaunois51@gmail.com](mailto:jackie.delaunois51@gmail.com)

## Secourisme « initiation aux premiers secours »

Suite au succès des formations de l'an passé une nouvelle  
session est organisée le 16 mars de 14h 30 à 16h30/17h.  
salle polyvalente (derrière la mairie).



Cette formation sera assurée par Gilles Marchais président /  
formateur de la croix rouge française (Pont l'Abbé) et mem-  
bre de la SNSM 140 (Loctudy/Ile Tudy).

Inscrivez vous rapidement.  
auprès de : [jackie.delaunois51@gmail.com](mailto:jackie.delaunois51@gmail.com)

## Cartes fédérales

<b>CARTE FÉDÉRALE</b> 74651 Nom _____ Prénom _____ Adresse principale _____ CP _____ Ville _____ Tél. _____ Nom du bateau _____ Caractéristiques _____ Port d'attache _____	<b>CARTE FÉDÉRALE</b> validée par le timbre annuel ci-dessous 	<b>ADHÉRENT</b> Nom _____ Prénom _____ Adresse principale _____ CP _____ Ville _____ <b>BATEAU</b> Nom du bateau _____ Long. _____ Matériau _____ T.E. _____ Puissance _____ Port d'attache _____ <b>CARTE FÉDÉRALE</b> 74651 Date de délivrance _____ Signature du président de l'association _____	<p>La pêche de plaisance est un plaisir, ne le perdez pas en vendant votre poisson. Limitez vos captures à votre consommation familiale.</p> <p><b>Respectez</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• le repos biologique</li><li>• les tailles légales ...</li></ul> <p>petit poisson deviendra <b>Grand</b>.</p> <p><b>COMMENT MARQUER VOS PRISES ?</b></p> <p>Croisilles Crayons Crayons Crayons</p> <p>Messagerie obligatoire (le message ne doit pas empêcher le retour de la ville de pêcheurs)</p>
--	--	--	--

La FNPP en cours de réorganisa-  
tion nous a envoyé des liasses de  
cartes fédérales la carte et son  
N° nous sont attribués à vie un  
timbre annuel est à coller dans le  
cadre requis. Ces cartes à ce  
jour ne sont obligatoires que  
pour la pêche au thon mais selon

toute vraisemblance elles le deviendront pour d'autres espèces.

Pour la première fois depuis longtemps...nous allons délivrer les cartes fédérales.

Ces dernières feront l'objet d'un envoi postal personnel à chaque  
adhérent.

Vous la recevrez par la poste au cours du prochain trimestre.

## Bric à Brac

### Opération zéro gaspi



Afin d'optimiser l'utilisation des produits périssables nous avons décidé de créer un groupe Whatsapp : troc échange, achat groupé ...

Peintures pour quille fonte :

1°) Système anticorrosion Nautix : Imprégnation IA ("bouche pores") + Primaire PA (polyuréthane anticorrosion)

2°) Antirouille haute résistance Rustol OWATROLL C.I.P (Moins chère que le système Nautix)

Enduit Epoxy bi-composants:

Watertight Nautix ou International pour réparation sur tous les matériaux au dessus ou en dessous de la ligne de flottaison

Gelcoat blanc avec durcisseur ou monocomposant (P1 Nautix)

Les Sikas : Colles et joints en dessous ou au dessus de la flottaison

292i-292; Sicasil SG20 pour les hublots plexy

Les primaires époxy bi composant à haute protection

Nautix (Epoxygard...) ou International (Interprotect...)

Inscrivez vous pour participer au groupe auprès de Jean Noël Savin:

[jeannoel.savin@laposte.net](mailto:jeannoel.savin@laposte.net)

---

### Extrait du courrier d'un adhérent

« Nous nous permettons de vous faire part de notre principale préoccupation : le **coût exorbitant des places de ponton, qui ne cesse d'augmenter...**

(+6,5%) ! Et il semble de surcroit, que la fourniture d'électricité qui avait été intégrée dans la location du ponton, et avait soit disant justifié l'augmentation de tarif une des précédentes années, ne soit plus incluse cette année, puisqu'elle fait l'objet d'un contrat optionnel à part.

Que le contrat d'électricité annuel ait été retiré et mis en option, cela nous convient mieux, puisque nous utilisons très peu d'électricité. Mais nous nous serions attendus à une baisse du coût du ponton et non à une hausse de ce niveau !

L'augmentation du coût est bien plus élevée que l'inflation sur la période 2016-2023

Le bateau est pour nous plus qu'un loisir. Nous y consacrons beaucoup de temps et d'argent (ponton, assurance, entretien et réparations, etc.) pour pouvoir naviguer aux beaux jours, car c'est un choix de vie. Cependant nous arrivons à un point où la location du ponton est tellement élevée, que nous nous demandons si nous allons pouvoir continuer d'être propriétaires d'un bateau. »

**Voilà un témoignage qui reflète le sentiment de beaucoup d'entre nous : encore combien de temps va-t-on pouvoir continuer à être propriétaire d'un bateau?**

**Il est difficile de comprendre la gestion du port de plaisance. Le contrat d'électricité en est un parfait exemple. On le supprime et augmente la redevance et puis le remet sans pour autant diminuer la redevance.**

**Les dépenses qui dérapent de 318 000€ de charges à caractère général en 2020 à 600 000 € inscrits au budget 2023 soit une augmentation de 282 000€ en 4 ans, si on enlève les 40 000€ liés aux augmentations de l'eau et de l'énergie le surcoût est encore de 242 000€ soit 76% sur 4 ans ... La courbe est vertigineuse!**